



Montreuil, le 24 août 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines
du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2 place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Objet : Demande de Concertation Immédiate sur les métiers des SI du GPF

Monsieur le Directeur,

Les cheminots subissent depuis des années une politique visant à déstructurer la SNCF, à faire éclater l'unicité de l'entreprise publique et rendre inopérant le service public ferroviaire.

Dans ce contexte, les Systèmes d'Information sont sans cesse réorganisés et transformés.

Ces changements perpétuels dégradent les conditions de travail des cheminots. Les Centres De Services (CDS) n'apportent rien mais induisent des niveaux supplémentaires de complexité et de risque.

La qualité du service rendu est moindre.

L'informatique n'est considérée que comme un coût à réduire et non pas comme une plus-value et un moyen de monter en compétences.

La Direction fait le choix dogmatique de réorganisations successives, de mettre en place des CDS, TIA qui désorganisent totalement le travail des cheminots du SI. A aucun moment, la Direction n'est en capacité de justifier ces choix, tant sur sa stratégie, que sur les améliorations attendues et réalisées.

Certains métiers disparaissent, d'autres sont transformés en profondeur ou sont menacés de l'être dans les mois ou années à venir. De nombreux agents ne s'y retrouvent plus et finissent par faire un travail dénué de sens.

A chaque transformation, l'externalisation gagne un peu plus de terrain. Tous les métiers du SI sont touchés : études, expertise, assistance, intégration, exploitation... Et demain ? Les missions d'AMOA ou de MOA ? Aujourd'hui, en plus des missions externalisées, l'entreprise externalise des pans entiers du SI avec le SAAS (software as a service), l'IAAS (infrastructure as a service) et les PAAS (plateformes as a service) et d'autres types d'hébergements externes.

Après le savoir-faire des informaticiens cheminots, ce sont nos données et connaissances métiers qui sont livrées à l'extérieur. La protection de nos données et savoir-faire doit être une préoccupation permanente.

Face à une inquiétude grandissante et un mal-être quant à l'avenir des informaticiens au sein du GPF, la Fédération CGT des Cheminots, conformément à l'article 4.2 du titre 2 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, vous dépose une Demande de Concertation Immédiate.



La Fédération CGT des Cheminots vous interpelle pour que le dialogue social ne se résume pas à un accompagnement béat des projets de la Direction SNCF, conception qui n'est pas la nôtre.

Ce n'est pas notre conception des relations sociales. Nous souhaitons aborder avec vous les sujets d'actualité suivants :

- La mise en place des TIA sans véritable retour sur la pertinence économique de ce modèle ;
- Le bilan sur la pertinence des TIA et des Centres De Services ;
- Selon les chiffres fournis lors de la dernière DP, le Cadre d'Organisation est de 906 pour un effectif réel de 830 (auxquels viendront se soustraire plus de 46 départs à la retraite prévus d'ici la fin d'année). La délégation CGT demande que l'écart entre le CO et l'effectif réel soit comblé au plus vite par des recrutements ;
- Concernant l'échéancier de mise en œuvre de la feuille de route technologique, la CGT exige que chaque changement ayant un impact sur l'emploi, les métiers ou l'organisation soit négocié en amont aux organisations syndicales ;
- La stratégie Datacenter et les prochaines échéances par Datacenter ;
- La régularisation des écarts de qualification et de déroulement de carrière entre Lille et Lyon ;
- L'arrêt du recours massif à la sous-traitance et aux Centres De Services ;
- La ré-internalisation de la charge de travail que les cheminots des SI sont en capacité d'absorber en termes de savoir-faire ;
- La hausse générale des salaires indispensable pour améliorer les conditions de vie des cheminots des SI.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Cyril CAPDEVIELLE
Secrétaire Fédéral

Cécile MADASCHI
Secrétaire
du CTN Services Communs

